



Appel à candidatures – Conseils de quartier du 7^e

Madame, Monsieur,

Composé d'élus, d'associations et d'habitants, le Conseil de quartier est l'instance de proximité qui gère toutes les questions liées à la vie quotidienne de votre quartier.

Durant le **Conseil d'arrondissement du lundi 6 novembre 2023**, il sera procédé au renouvellement des collèges « habitants » et « associations » des Conseils de quartier, pour un mandat de 3 ans.

Les habitants et les associations sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie du 7^e pour figurer sur les listes des candidats qui seront tirés au sort.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 octobre 2023.

-----□-----
BULLETIN DE CANDIDATURE (à remplir en majuscules)

COLLÈGE HABITANTS

COLLÈGE ASSOCIATIONS

Nom (d'époux/se) :

Nom (de naissance) :

Prénom :

Adresse personnelle :

Tél. : Adresse électronique :

Pour les associations :

Nom et adresse de l'association candidate :

Se porte candidat pour être membre du Conseil de quartier dans lequel je vis/ est située l'association candidate.

Fait à Paris, le :/...../2023

Signature :

Bulletin à retourner jusqu'au 31 octobre 2023 :

✉ **Par courrier :**

Cabinet du Maire - Candidature CQ - Mairie du 7^e - 116, rue de Grenelle – 75007 PARIS

✉ **Ou par mail :**

rachida.dati@paris.fr